



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

La Commission scolaire Lester-B.-Pearson demande votre appui à la pétition en ligne concernant la Loi 104

Dorval, Québec, le 17 mars 2010 – Le comité central de parents de la Commission scolaire Lester-B.-Pearson (CSLBP) sollicite votre appui à sa pétition en ligne, qui demande au gouvernement du Québec de respecter le jugement de la Cour suprême du Canada d’octobre 2009 sur la Loi 104.

La Cour suprême du Canada a déclaré la Loi 104 inconstitutionnelle et a accordé un délai d’un an au gouvernement du Québec pour la reformuler. La Loi 104 a été adoptée par le gouvernement du Québec en 2002 pour colmater une brèche dans la Charte de la langue française qui permettait aux élèves qui n’étaient pas admissibles à l’enseignement en anglais d’acquiescer ce droit.

Le comité central de parents demande à tous les parents, les élèves, son personnel et ses communautés de signer la pétition, qu’on peut trouver sur le site Web www.lbpsb.qc.ca. « Le but de cette pétition est de donner à tous les citoyens et futurs citoyens du Québec la possibilité de choisir l’enseignement en anglais pour leurs enfants », a déclaré Mme Laura Derry, vice-présidente du comité central de parents. « Toute personne qui appuie notre cause et croit à la liberté de choix devrait signer cette pétition. »

Depuis l’adoption de la Loi 104, la CSLBP a perdu 500 nouvelles inscriptions chaque année, selon nos estimations. Non seulement la CSLBP s’associe à la Commission scolaire English-Montréal qui a aussi une pétition en ligne, mais elle peut aussi compter sur le soutien de la nouvelle *English Parents Committee Association*, un organisme de parents de six commissions scolaires du Québec.

Le comité central de parents espère rencontrer les députés provinciaux du territoire pour solliciter leur appui. Il demande au gouvernement du Québec d’ouvrir le dialogue avec la communauté anglophone au sujet de l’enseignement en français avant de proposer des changements à la Charte de la langue française. « Il n’est pas seulement question ici des écoles anglophones. C’est une question au cœur même de notre communauté anglophone. Un système scolaire vivant, pertinent, encourageant, d’avant-garde, est la pierre angulaire de toute communauté », a affirmé M. Marcus Tabachnick, président de la CSLBP. « Nos écoles publiques anglophones font l’impossible pour que nos élèves obtiennent leur diplôme et qu’ils quittent l’école avec tous les outils dont ils auront besoin pour vivre, travailler, réussir et élever leur future famille au Québec. Nous ne pouvons permettre d’autres attaques envers l’avenir de notre communauté. »

La Commission scolaire Lester-B.-Pearson est une commission scolaire qui compte plus de 32000 élèves et membres du personnel dans 60 écoles et centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes, un Centre linguistique international et un centre administratif, sur un territoire qui s'étend de Verdun à la frontière de l'Ontario. La Commission scolaire Lester-B.-Pearson est reconnue sur la scène locale, nationale et internationale comme une institution d'enseignement publique progressiste et innovatrice, précurseur d'un modèle d'intégration scolaire et d'un programme international renommé. C'est également la première commission scolaire au Québec à piloter un projet de maternelle 4 ans disponible dans toutes ses écoles primaires et un programme de pré-maternelle internationale trilingue.

-30-

Pour de plus amples renseignements ou pour parler directement à quelqu'un, veuillez contacter:

Daniela Scoppa
Agente de communications
514-422-3000, poste 2666
514-207-6625
dscoppa@lbpsb.qc.ca